



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

brevets

Question écrite n° 72756

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la recommandation formulée par la Cour des comptes tendant à faire promouvoir en priorité par l'INPI le brevet européen, avec une étude d'impact de cette orientation sur le modèle économique de l'établissement et sur les mesures d'accompagnement et de soutien des PME pour les aider à accéder au meilleur niveau de protection de leurs inventions. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions en l'espèce.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72756

Rubrique : Propriété intellectuelle

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2015](#), page 308

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)